Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260622-DELMODIFTABLEFF-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	14
Votants :	19

Le 22 juin 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **16 juin 2026** s'est réuni en session ordinaire à 20h à la Mairie, sous la présidence de Madame Claire MAHÉ, Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sy. FOURAGE E. GUICHON L. MAHE C. MARTIN Ch. MENANT P. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C.

ABSENTS EXCUSES : BERTHE L. (procuration à BOULO S.) BURBAN Sa. (procuration à BURBAN Sy.) COILIER A. (procuration à FOURAGE É.) HERVIEUX P. (procuration à MAHE C.) SEROT E. (procuration à MOURRO S.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

Objet : Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 30h/35 et création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 2ème classe à temps plein

En raison des nécessités de service il est proposé au Conseil Municipal :

D'UNE PART

1) De permettre la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet, à compter du 1er juillet 2026, et de clôturer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet dès la nomination de l'agent.
2) De bien vouloir modifier le tableau des effectifs à la date du 1er juillet 2026.

D'AUTRE PART

3) De permettre la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 30h/35 à compter du 30 août 2026 et de clôturer un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 28,96h/35 dès la nomination de l'agent en tant que stagiaire de la fonction publique territoriale.
4) De bien vouloir modifier le tableau des effectifs à la date du 30 août 2026.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal vote à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 23 juin 2026.

Fait à Caden, le 22 juin 2026
Le Maire

